



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

actes

Question écrite n° 129734

Texte de la question

M. Lionnel Luca attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les difficultés que rencontrent les Français d'Algérie dans l'obtention des actes d'état civil établis par les autorités françaises avant l'indépendance de l'Algérie. Malgré l'absence de microfilmage d'une partie des actes des registres tenus en Algérie avant son indépendance, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin que l'ensemble des citoyens français concernés puisse bénéficier de tous les actes attestant de leur état civil.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129734

Rubrique : État civil

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1937

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)